

Flash biblique par David Fines

## ***Le diable, le pain et les gaz de schiste***

« Alors le diable lui dit : "Si tu es le Fils de Dieu, ordonne à cette pierre de devenir du pain." » (Luc 4,3, TOB)

### **Contexte**

On en entend un peu moins parler, des ces gaz de schiste, que lors de la bruyante désapprobation générale de l'automne dernier; peut-être parce que le rapport que le BAPE (Bureau d'audiences publiques en environnement) a remis au gouvernement le mois dernier a finalement été plus critique qu'on ne l'espérait. Sans proposer de moratoire ferme, mais un encadrement plus strict de cette industrie, sa recommandation principale était de mettre sur pied une évaluation environnementale stratégique (EES) qui devrait prendre deux ou trois ans. Cependant la vigilance et la réflexion restent de mise.

### **Réflexion**

Il semble que ce rapport du BAPE ait quelque peu tempéré la frénésie des milieux d'affaires et refroidi les ardeurs de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) et de son illustre président Lucien Bouchard. On attend de voir sur quels arguments le marchand de tapis, expert *ès persuasion*, tapera pour nous faire entrer sa vérité dans la tête. Il est vrai qu'il n'est pas seul : un article du *Devoir* du 30 mars dernier révélait que « les entreprises pétrolières gazières actives au Québec ont actuellement au moins 55 lobbyistes à leur service pour "représenter" leurs intérêts auprès du gouvernement Charest ».

Le gaz naturel, un peu comme le pétrole, se niche dans des poches naturelles; on peut utiliser l'image d'un ballon qui laisse échapper son air quand on le perce d'un petit trou. La différence majeure, consciencieusement passée sous silence par cette nuée de lobbyistes, entre ce dernier et les gaz de schiste, c'est que ceux-ci, au contraire, sont contenus dans la roche même. Des gaz comme le méthane piégés dans les mille fissures du schiste (en fait le terme géologique exact est shale), sont présents en faible quantité dans d'immenses volumes de roche. De là le fait tout aussi minimisé par l'industrie que son exploitation nécessite de véritables « opérations de démolition » complexes : explosions sous-terraines et fracturation du roc, avec, à la clé, d'énormes dépenses d'eau et de sable, et l'utilisation de quantité de produits chimiques qui ont, à n'en pas douter une seule seconde des impacts sur l'environnement et les organismes vivants.

Chaque puits peut être fracturé de 15 à 20 fois et chaque fracturation nécessite de 7 à 28 millions de litres d'eau, dont la moitié est récupérée; mais l'autre moitié voyage et sillonne dans la roche jusqu'aux nappes phréatiques.

Cette attitude de « soumettre » la terre, cet esprit conquérant et dominateur, s'inscrit parfaitement en fait dans l'implacable logique des profiteurs tous azimuts, des thuriféraires jusqu'au-boutistes du tout-au-profit. Que la terre tremble, que les rochers se fracassent, que les sols soient contaminés, que les fuites polluent les nappes d'eau et l'air que les gens du coin consomment, on n'en tient pas compte ! Ce qui importe vraiment, c'est le potentiel d'importants profits qu'une telle exploitation permettra d'engranger, la promesse d'espèces sonnantes et trébuchantes, le bruit des caisses enregistreuses.

« Ordonne à cette pierre de devenir du pain ! » Voilà bien ce que visent les exploiters sans scrupule : faire du pain (ou du blé !) avec la pierre, à l'opposé complet de tout enseignement évangélique. N'oublions pas que c'est le « diable » en personne qui, ici, tentateur de Jésus, lance cette invitation pernicieuse.

Et il y a plus. L'industrie non seulement essaye de nous rassurer, par l'entremise de son porte-parole éminemment « responsable » et de ses lobbyistes chevronnés, dans le confort et la quiétude qu'apportent la certitude d'être, conjointement, de « bons citoyens », mais cherche à nous impliquer dans sa logique dévastatrice en faisant de nous des consommateurs pervertis, nous incitant à consommer plus d'énergie à bas prix (!!). Le débat que le gouvernement a refusé d'initier est celui des sacro-saintes redevances des gaz des schistes contre l'utilité intrinsèque de leur exploitation. Bon Dieu, en avons-nous vraiment besoin ?

L'hydroélectricité n'est pas une énergie à 100% verte, c'est vrai; elle a des impacts sur l'environnement (et la nième annonce de la voiture électrique n'est certes pas la panacée miraculeuse). Mais s'il faut remplacer les énergies fossiles si dommageables, penchons-nous plutôt sur les filières écoénergétiques : avant toutes choses la diminution de la consommation, mais aussi l'exploitation de l'énergie éolienne, solaire, des marées, des biogaz et de la biomasse.

Donc, bravo aux individus et aux groupes qui résistent et s'opposent énergiquement à une telle dépravation collective et environnementale.

Bravo notamment à la municipalité de Saint-Camille, en Estrie, prise avec la menace d'une exploitation gazière à grande échelle, dont le conseil, à l'unanimité, a demandé en février dernier à l'Assemblée nationale du Québec d'adopter un projet de loi qui accorderait aux municipalités le droit d'exiger des compagnies minières d'obtenir des permis d'exploitation municipaux avant d'entreprendre des forages. Des permis qui seraient révoqués en cas de non-respect des conditions posées par les autorités municipales, ce qui obligerait alors les compagnies

à une restauration des sites. Une loi qui inclurait aussi l'obligation d'une étude indépendante sur les impacts de cette activité de même que la démonstration rigoureuse de la part de la compagnie gazière ou minière de l'absence d'impacts négatifs sur l'agriculture, la sécurité et la santé du public et bien sûr sur l'environnement de la région.

Bravo aux organismes comme le ROJeP qui ont exprimé leur ferme opposition; on lit dans un récent communiqué, réclamant « l'arrêt immédiat des activités d'exploration et exigeant la tenue d'un moratoire afin de prendre le recul nécessaire » : « Nous, soussignés, membres du Réseau œcuménique Justice et Paix (ROJeP), souhaitons affirmer notre vive préoccupation concernant l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste. Nous refusons de céder aux pressions de l'industrie en raison du danger que représente pour l'environnement et la santé des citoyens du Québec cette source d'énergie fossile. Nous le faisons sur la base de nos convictions éthiques concernant la prépondérance du droit de la population à son bien-être et au respect de son territoire sur les privilèges concédés à l'industrie. Porter atteinte au territoire, c'est mépriser la population qui l'habite. » (4 mars 2011).

Bravo aussi au Diocèse de Montréal de l'Église anglicane qui a émis un communiqué en collaboration avec le ROJeP : « Le diocèse anglican de Montréal soutient vigoureusement une saine intendance de l'environnement et s'attend à un comportement éthique et transparent de notre gouvernement élu, dans le meilleur intérêt de toutes les parties concernées et dans un souci de responsabilité et de respect envers les écosystèmes qui sont sous sa garde. »

« Jésus lui répondit : "Il est écrit : *Ce n'est pas de pain seulement que [l'être humain] vivra.*" » (Lc 4,4).